

### **Conditions de participation**

. **Envoi sous pli** (uniquement) de 2 estampes différentes par artiste (créations personnelles) tirées en 2 exemplaires, soit 4 estampes, avec 1 enveloppe timbrée et adressée pour le retour des estampes. Au verso des estampes figurent le nom de l'artiste, le titre, l'année. Sur une page volante : le nom, le tel et le courriel de l'artiste et le prix des estampes.

. Chacune des 4 estampes sera d'un format total de 20X20 (20X20 marge comprise), ni plus, ni moins.

. Sur les 4 estampes. 2 seront proposées à la vente, au prix maximum de 50 euros chacune (pour rester accessible pour l'acheteur) qui seront versés intégralement à l'artiste.

. 2 estampes seront données à L'Atelier papier pour diffusion et frais divers. Elles seront proposées aussi à la vente dans un boitage surprise de 4 estampes de 4 artistes différents au prix total de 45 euros. L'acheteur ne sait pas ce que contient son coffret. Au-delà de la surprise, cela devrait permet de diffuser des univers différents.

- Date de réception des estampes : du 16 avril au 30 juillet. Un second appel à candidature est possible mais pas certain.

Nous nous réservons le droit de ne pas retenir toutes les estampes envoyées pour des raisons de place, de délais, de taille ... dans ce cas nous les renverrons, s'il y a une enveloppe de retour.

### **Adresse postale d'envoi des plis**

**Hélène Bascoul  
2, rue du Pourquoi pas  
29200 Brest**

### **Déroulement**

Nous nous chargeons de l'organisation de cette première manifestation, de la scénographie de l'exposition, du vernissage le jeudi 10 octobre et de la communication (invitations, agendas officiels, site, réseaux sociaux ...). Le tout destiné à faire connaître notre passion de l'estampe à un large public.